

59



Lentille de contact pour
correction d'un défaut visuel



Hôpital ophtalmique
Jules-Gonin
Service universitaire d'ophtalmologie
Fondation Asile des aveugles

Lentille de contact pour correction d'un défaut visuel

Généralités

La myopie, l'hypermétropie, l'astigmatisme, la presbytie peuvent être corrigés/améliorés par le port de lentilles. Il existe des lentilles pour les personnes qui présentent plusieurs défauts visuels simultanément.

Les types de lentilles

- **Lentilles souples** hydrophiles (LSH), qui peuvent être classées en plusieurs catégories:
 - journalières : à jeter chaque jour après leur retrait (à ne jamais réutiliser)
 - à renouvellement fréquent: après l'ouverture des blisters, renouvellement variable selon les marques (de hebdomadaire à mensuel)
 - traditionnelles : renouvellement tous les 6 ou 12 mois.
- **Lentilles rigides** perméables aux gaz (LRPG) qui peuvent être classées en trois types:
 - **traditionnelles** : de petit diamètre, elles sont surtout prescrites pour les personnes atteintes d'un fort astigmatisme. Elles permettent un résultat visuel beaucoup plus stable et optimisé. Leur renouvellement varie entre 1 à 2 ans.
 - **sclérales** : grandes lentilles sans contact avec la cornée. Elles prennent appui sur la sclère et possèdent un réservoir lacrymal sous la lentille. Leur renouvellement varie entre 1 à 2 ans.

- **hybrides** : lentilles combinant une zone centrale rigide perméable aux gaz et une zone périphérique souple. Leur renouvellement varie de 6 mois à 1 an.

Les délais de renouvellement sont définis selon des résultats d'études cliniques et doivent être strictement respectés. Selon le type de lentille et les modalités de port, un entretien spécifique vous sera prescrit.

Le non-respect des délais de renouvellement, de l'entretien et du port, présentent des facteurs de risque et peuvent augmenter significativement les taux de complications. Leur observance stricte permet de limiter le risque infectieux, de maintenir les qualités visuelles et le confort des lentilles.

L'optométriste déterminera avec vous le type de lentille qui répond le mieux à votre cas (âge, état de l'œil, existence de pathologies et traitements associés, profession, mode de vie, loisirs, besoins visuels). Ensuite, il-elle procédera à l'adaptation par des essais qui permettront de spécifier les caractéristiques précises de la lentille et définira les modalités du calendrier de port durant la période d'accoutumance.

Résultats attendus

Le but est d'augmenter la qualité de la vision par rapport aux lunettes. Dans certains types de pathologie, les lentilles souples et sclérales peuvent aussi être utilisées comme un traitement thérapeutique (pansement, traitement de la sécheresse, ...).

Risques – Complications

Il s'agit le plus souvent d'incidents mineurs qui cessent avec l'arrêt du port des lentilles. Ils peuvent exceptionnellement

conduire à des séquelles définitives (cicatrices) voire à la perte de l'œil, malgré le strict respect des consignes de port et d'entretien.

On peut citer les problèmes d'allergie, les réactions inflammatoires transitoires, les gênes occasionnées par le dessèchement de la lentille (air conditionné, avion, travail sur écran...), les ulcères, les abcès de cornée d'origine infectieuse, microbienne ou parasitaire.

Précautions

- porter uniquement les lentilles prescrites
- respecter les modalités de port (durée, renouvellement)
- respecter les consignes d'hygiène (laver les mains avant chaque manipulation)
- respecter les consignes d'entretien (fréquence, produit, méthode)
- retirer immédiatement la lentille si elle est endommagée
- retirer immédiatement la lentille et consulter un-e ophtalmologue en cas de :
 - œil rouge
 - douleurs oculaires
 - sensations de corps étranger
- retirer les lentilles avant toute activité aquatique (piscine, lac, rivière, jacuzzi, sauna, douche).

Source : Société française d'ophtalmologie (SFO)

Hôpital ophtalmique Jules-Gonin
Av. de France 15 • cp 5143 • 1002 Lausanne
Tél. +41 21 626 81 11
www.ophtalmique.ch